



FRONT NATIONAL

**Alain Vizier
Directeur de la Communication**

RESOLUTION DU BUREAU EXECUTIF DU FRONT NATIONAL

LUNDI 17 NOVEMBRE 2008

« Le Bureau Exécutif du Front National réuni ce jour à Saint-Cloud communique :

Considérants :

- *les textes statutaires et réglementaires qui organisent la vie interne du Front National,*
- *que sans discipline et sans respect des instances statutaires, il ne peut y avoir d'action politique efficace,*
- *que la commission d'investitures s'est prononcée en faveur des candidatures de Jean-Marie LE PEN, Bruno GOLLNISCH, Marine LE PEN et Louis ALIOT pour représenter le Front National dans leurs circonscriptions européennes respectives,*
- *que messieurs Jean-Claude Martinez et Carl Lang n'entendent pas se soumettre à la décision de la CNI et ont exprimé l'intention de présenter des candidatures dissidentes contre le Front National,*
- *qu'un petit nombre de cadres ont indiqué soutenir ces candidatures dissidentes,*

Décide :

- *de condamner de la manière la plus ferme les candidatures dissidentes aux élections européennes de juin 2009*
- *de suspendre du Front National Carl LANG et Jean-Claude MARTINEZ ainsi que les cadres qui se sont solidarisés ou qui se solidariseront avec ces candidatures,*
- *de convoquer l'ensemble des protagonistes devant les instances disciplinaires et de conciliation du mouvement,*
- *d'interdire à ceux-ci d'utiliser le nom du front national, son logo et ses fichiers ou de se prévaloir de leur appartenance à celui-ci,*
- *de charger les avocats du FN de faire respecter cette interdiction au besoin par voie de justice.*